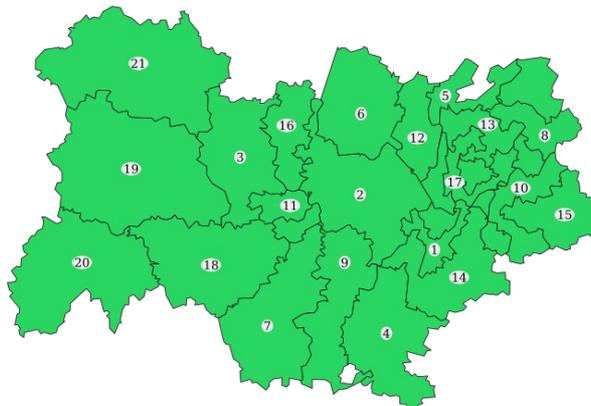
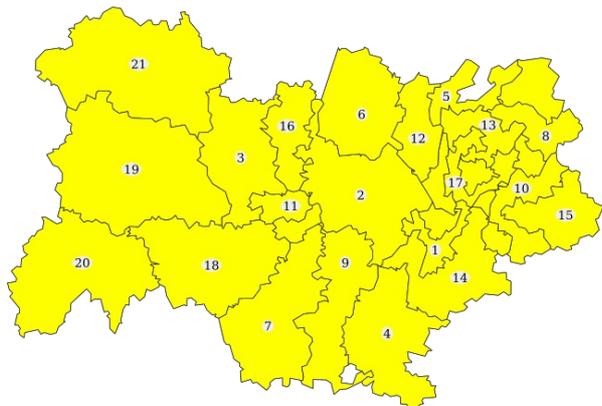


Pour le 11-06-2025
Episode de type combustion

Pour le 12-06-2025



11-06-2025			Bassins d'air	12-06-2025		
Polluants et seuils				Polluants et seuils		
PM10	O3	NO2		PM10	O3	NO2
50	180		1 Bassin Grenoblois			
50	180		2 Bassin Lyon Nord-Isère			
50	180		3 Contreforts Massif Central			
50	180		4 Est Drôme			
50	180		5 Bassin Lémanique			
50	180		6 Ouest Ain			
50	180		7 Ouest Ardèche			
50	180		8 Vallée de l'Arve			
50	180		9 Vallée du Rhône			
50	180		10 Vallée Maurienne Tarentaise			
50	180		11 Bassin Stéphanois			
50	180		12 Zone Alpine Ain			
50	180		13 Zone Alpine Haute-Savoie			
50	180		14 Zone Alpine Isère			
50	180		15 Zone Alpine Savoie			
50	180		16 Zone des Coteaux			
50	180		17 Zone urbaine des Pays de Savoie			
50	180		18 Haute-Loire			
50	180		19 Puy-de-Dôme			
50	180		20 Cantal			
50	180		21 Allier			

Une masse d'air chargée en particules provenant des feux de forêt canadiens a traversé la région hier, provoquant une hausse des concentrations de particules fines. La masse d'air s'évacue progressivement d'ouest en est et impacte encore les concentrations de PM10, notamment dans le centre et l'est de la région. Les conditions météorologiques sont anticycloniques, avec très peu de vent, et une couche d'inversion, ce qui limite le brassage atmosphérique et favorise la hausse des concentrations de particules. Il y a donc un risque de dépassement du seuil d'information recommandation de 50 ug/m3. Cette masse d'air apporte aussi des précurseurs à l'ozone, qui, associés à un fort ensoleillement, favorisent la hausse des concentrations d'ozone, qui pourraient dépasser le seuil d'information recommandation de 180 ug/m3. L'ensemble de la région est donc placée en vigilance jaune pour aujourd'hui. Demain, la masse d'air devrait avoir été évacuée par l'est de la région et un vent du sud devrait favoriser la dispersion de polluants. Cependant l'ensoleillement restera fort et des poussières désertiques pourraient être présentes au-dessus de la région. La situation reste donc à surveiller.

 Pas de vigilance

 Vigilance jaune

 Vigilance orange

 Vigilance rouge

VIGILANCE POLLUTION DE L'AIR

RECOMMANDATIONS

Valable pour les épisodes de **type combustion**

Se protéger pour limiter mon exposition

A noter : au-delà des effets à court terme lors des épisodes de pollution, les principaux impacts de la pollution de l'air sur la santé sont liés à l'exposition continue, tout au long de la vie.

Populations vulnérables : femmes enceintes, nourrissons et jeunes enfants, personnes de plus de 65 ans, personnes souffrant de pathologies cardiovasculaires, insuffisants cardiaques ou respiratoires, personnes asthmatiques.

Populations sensibles : personnes se reconnaissant comme sensibles lors des pics de pollution et/ou dont les symptômes apparaissent ou sont amplifiés lors des pics (par exemple : personnes diabétiques, personnes

Population générale



Il n'est pas nécessaire de modifier vos activités



Continuez d'aérer votre domicile



Privilégiez les sorties plus brèves et celles qui demandent le moins d'effort

Personnes sensibles et vulnérables



Eloignez vous des grands axes routiers aux périodes de pointes



Limitez vos activités physiques intenses



Eloignez vos enfants de la pollution automobile



Demandez conseil si vous ressentez une gêne respiratoire ou cardiaque

► [Voir le site internet de l'ARS Auvergne-Rhône-Alpes](#)

Agir pour limiter mes émissions

Particuliers



Si vous vous chauffez au bois, veillez à utiliser un appareil performant



Respectez les interdictions de brûlage à l'air libre des déchets verts



Maîtrisez la température de votre logement (19°C)



Utilisez des modes de transport limitant les émissions polluantes

Professionnels



Reportez l'écobuage et toutes opérations de brûlage à l'air libre



Reportez ou réduisez les activités émettrices de polluants atmosphériques



Réduisez l'activité des chantiers ou prenez des mesures limitant leurs émissions, comme l'arrosage



Réduisez l'utilisation des groupes électrogènes

Collectivités



Maîtrisez la température de vos bâtiments (19°C)



Proposez des tarifs attractifs pour l'usage des transports les moins polluants



Réduisez l'activité des chantiers ou prenez des mesures limitant leurs émissions, comme l'arrosage



Entretenez vos flottes de véhicule et adoptez une conduite souple